

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Dix-neuvième session du Comité pour les plantes
Genève (Suisse), 18 – 21 avril 2011

Rapports régionaux

AMERIQUE DU NORD

Note: Le présent rapport est soumis par le représentant régional de l'Amérique du Nord.*

1. Informations générales

a) Noms des représentants:

Représentant régional: M. Hesiquio Benitez-Diaz (Mexique)

Suppléante: M^{me} Adrienne Sinclair (Canada)

b) Nombre de Parties de la région: 3

c) Période couverte par le présent rapport: mars 2009 (depuis la 18^e session) à décembre 2010

2. Liste des spécialistes des questions CITES relatives aux plantes

CANADA

Organe de gestion

Contact: Mary Taylor

Adresse: Organe de gestion CITES, Service canadien de la faune,
Environnement Canada, Gatineau, Québec, CANADA K1A 0H3

Courriel: cites-canada@ec.gc.ca

Autorité scientifique

Adresse: Autorité scientifique CITES, Service canadien de la faune,
Environnement Canada, Gatineau, Québec, CANADA K1A 0H3

Courriel: cites-science@ec.gc.ca

Personne à contacter pour les questions relatives aux plantes

Nom: Adrienne Sinclair (représentante suppléante de l'Amérique du Nord)

Spécialité: Plantes médicinales

Adresse: Autorité scientifique CITES, Service canadien de la faune, Environnement Canada, Gatineau,
Québec, CANADA K1A 0H3

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

Téléphone: 1-819-953-9515 ou 1-819-956-1962 Fax: 1-819-994-3684
Courriel: Adriane.Sinclair@ec.gc.ca

Autre spécialiste des questions relatives aux plantes

Nom: Ken Farr
Spécialité: Forêt et espèces produisant du bois
Adresse: Service canadien des forêts, autorité scientifique CITES, Ressources naturelles
Canada, 580 Booth St., Ottawa, Ontario, CANADA K1A 0E4
Téléphone: 1-613-947-9007 Fax: 613-947-9035
Courriel: Kfarr@NRCan.gc.ca

MEXIQUE

Organe de gestion

Dirección General de Vida Silvestre (DGVS) Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales
Adresse: Av. Revolución 1425, Col. San Ángel Tlacopac Del. Álvaro Obregón. C.P. 01040
MÉXICO, D.F.
Nom: Martín Vargas Prieto
Téléphone: +52 (55) 56-24-33-09/33-10/33-06 Fax: +52 (55) 56-24-36-42
Courriel: martin.vargas@semarnat.gob.mx

Autre spécialiste des questions CITES relatives aux plantes:

Nom: Benjamín González Brizuela
Téléphone: +52 (55) 56-24-33-09/34-79 Fax: +52 (55) 56-24-36-42
Courriel: benjamin.brisuela@semarnat.gob.mx

Autorité scientifique

Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad (CONABIO)
Adresse: Liga Periférico- Insurgentes sur #4903, Colonia Parques del Pedregal, C.P. 14010,
México D.F. Mexique
Nom: Hesiquio Benítez-Díaz
Téléphone: +52 (55) 5004-50-25 Fax: +52 (55) 5004-49-85
Courriel: hbenitez@conabio.gob.mx

Nom: Alejandra García-Naranjo
Téléphone: +52 (55) 5004 49 45 Fax: +52 (55) 5004-49-85
Courriel: algarcia@conabio.gob.mx

Nom: Laura Hernández Rosas
Téléphone: +52 (55) 5004 49 45 Fax: +52 (55) 5004-49-85
Courriel: laura.hernandez@conabio.gob.mx

Nom: María Isabel Camarena Osorno
Téléphone: +52 (55) 5004 49 45 Fax: +52 (55) 5004-49-85
Courriel: isabel.camarena@conabio.gob.mx

Autre spécialiste des questions CITES relatives aux plantes:

Nom: Patricia Dávila Aranda
Spécialité: Cactaceae et Graminae et CITES
Adresse: Facultad de Estudios Superiores Iztacala, Universidad Nacional Autónoma de México
(UNAM), México D.F. Mexique
Téléphone: +52 (55) 56 23 12 19 Fax: +52 (55) 56 23 12 25
Courriel: pdavilaa@servidor.unam.mx

Service de lutte contre la fraude

Procuraduría Federal de Protección al Ambiente (PROFEPA)

Adresse: Procuraduría Federal de Protección al Ambiente (PROFEPA). Camino al Ajusco 200, 8vo. Piso, Jardines en la Montaña, México, D.F., CP 14210

Personnes à contacter pour les questions CITES relatives aux plantes:

Nom: Karla Isabel Acosta Resendí

Téléphone: +52 (55) 54496316/06

Courriel: kacosta@profepa.gob.mx

Nom: Francisco Javier Navarrete Estrada

Téléphone: +52 (55) 54496316/06

Courriel: fnavarrete@profepa.gob.mx

Autres spécialistes des questions relatives aux plantes

Nom: Francisco García García

Adresse: Dirección General de Gestión Forestal y de Suelos (DGGFS, SEMARNAT) Av. Progreso 3. Col. del Carmen Coyoacán, México D.F.

Téléphone: +52 (55) 54 84 35 05 Fax: +52 (55) 54 84 35 69

Courriel: fgarcia@semarnat.gob.mx

Nom: José Carlos Fernández

Adresse: Comisión Nacional Forestal (CONAFOR) Periférico Poniente #5360 C.P. 45019. Zapopan, Jalisco.

Téléphone / Fax: +52 (33) 3777-7000

Courriel: jcfernandez@conafor.gob.mx

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Organe de gestion

Nom: M. Robert R. Gabel, Chief

Adresse: Division of Management Authority, U.S. Fish and Wildlife Service, 4401 N. Fairfax Drive, Room 212, Arlington, Virginia 22203

Téléphone: +1-703-358-2095 Fax: +1-703-358-2298

Courriel: managementauthority@fws.gov

Autorité scientifique

Nom: D^r Rosemarie Gnam, Chief, Division of Scientific Authority

Adresse: U. S. Fish and Wildlife Service, 4401 N. Fairfax Drive, Room 110, Arlington, VA 22203

Téléphone: +1-703-358-1708 Fax: +1-703-358-2276

Courriel: scientificauthority@fws.gov, Rosemarie_Gnam@fws.gov

Autres spécialistes des questions relatives aux plantes:

Nom: Robert R. Gabel - Division of Management Authority (DMA)

Spécialité: Orchidées et commerce des orchidées

Courriel: Roddy_Gabel@fws.gov

Nom: Patricia De Angelis, Ph.D. - Division of Scientific Authority (DSA)

Spécialité: Plantes médicinales, produits forestiers non ligneux, communication/partenariats

Courriel: Patricia_DeAngelis@fws.gov

Nom: Patricia Ford - DSA

Spécialité: *Panax quinquefolius*, plantes horticoles, espèces produisant du bois et espèces d'arbres

Courriel: Patricia_Ford@fws.gov

Nom: Pamela Hall - DSA
Spécialité: Branch Chief, Division of Scientific Authority
Courriel: Pamela_Hall@fws.gov

Nom: Anne St. John - DMA
Spécialité: Espèces produisant du bois, plantes médicinales
Courriel: Anne_StJohn@fws.gov

Nom: Mark Albert - DMA
Spécialité: Données U.S. sur le commerce CITES, espèces produisant du bois, Programme U.S. de centres de sauvetage des plantes
Courriel: Mark_Albert@fws.gov

3. Activités menées à bien

3.1. *Examen des annexes*

MEXIQUE

A la 17^e session du Comité pour les plantes (PC17, Genève 2008), le Mexique s'est porté volontaire pour entreprendre l'examen périodique d'*Agave victoriae-reginae*. En 2009, le Mexique a contacté M^{me} M. Socorro Gonzalez Elizondo du "Centro Interdisciplinario de Investigación para el Desarrollo Integral Regional (CIIDIR IPN, Durango)" pour l'inviter à entreprendre l'étude intitulée "*Evaluation de l'état de conservation d'Agave victoriae-reginae, Agavaceae dans le cadre de l'examen de son inscription à l'Annexe II de la CITES*". Ce projet comprenait des données de terrain et de la littérature portant sur la taxonomie, la biologie de la population, la répartition géographique (actuelle et potentielle), le commerce international et les menaces actuelles pesant sur l'espèce. Les résultats seront présentés à la 19^e session du Comité pour les plantes (PC19) sous forme de document d'information (voir point 6 ci-après).

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

L'autorité scientifique des Etats-Unis a réalisé un examen périodique du genre *Sclerocactus* (Cactaceae), comprenant des études exhaustives de la taxonomie, de la distribution et de l'état de conservation des taxons des Etats-Unis et du Mexique. Une mise à jour et les résultats préliminaires disponibles seront remis à la 19^e session du Comité pour les plantes (PC19). A la 15^e session de la Conférence des Parties à la CITES (CoP15), les Etats-Unis et le Mexique ont obtenu la suppression d'*Euphorbia misera* des annexes.

3.2. *Projets CITES dans la région*

MEXIQUE

Inventaire national d'*Euphorbia antisyphilitica*. A la 18^e session du Comité pour les plantes (Buenos Aires, 2009), le Mexique a présenté un document d'information ([PC18 Inf. 10](#)) sur les résultats de l'examen périodique d'*Euphorbia antisyphilitica* déclarant que cette espèce devait être maintenue à l'Annexe II. Compte tenu de son importance commerciale et économique, l'autorité scientifique du Mexique (CONABIO), en partenariat avec CONAFOR (Commission nationale des forêts), a entrepris la phase I de l'inventaire national d'*Euphorbia antisyphilitica* pour déterminer sa distribution actuelle, son abondance et son état de conservation et pouvoir fixer des taux de prélèvement durable.

Etude sur l'état de *Yucca queretaroensis* au Mexique. Suite au document [PC18 Doc. 21.1](#) (Buenos Aires, 2009), l'autorité scientifique du Mexique (CONABIO) a contacté les experts du Jardin botanique régional de Cadereyta (Queretaro) qui entreprendront une étude pour évaluer "l'état de conservation, les menaces et le commerce de *Yucca queretaroensis*" afin d'évaluer si l'espèce mérite d'être inscrite aux annexes CITES et s'il est nécessaire de modifier son statut de

conservation actuel dans la législation nationale (NOM-059-SEMARNAT-2010). L'étude commencera en mars 2011.

3.3. Enregistrement de pépinières

MEXIQUE

Les pépinières suivantes ont été enregistrées auprès de l'organe de gestion:

- Frisa Forjados García, Nuevo León: travaille avec *Sclerocactus scheeri*, *Echinocactus texensis*, *Echinocactus horizonthalonius*, *Echinocactus enneacanthus*, *Ferocactus hamatacanthus*, *Mammillaria aphaerica*.
- El Tepocho, Veracruz: travaille avec *Acineta barkeri*, *Stanhopea insignis*, *Stanhopea tigrina*, *Stanhopea oculata*.
- Fuego Maya SPR. De RI., Yucatán: travaille avec *Cycas revoluta*.

3.4. Autres activités

CANADA

Des rapports permanents sur les avis de commerce non préjudiciable (ACNP) servent à documenter les pratiques de gestion actuelles, au Canada, d'espèces canadiennes communément commercialisées afin de contribuer aux décisions relatives aux permis d'exportation durable de spécimens CITES obtenus légalement. Des rapports nationaux permanents sur les avis de commerce non préjudiciable pour le ginseng à cinq folioles (*Panax quinquefolius*) et l'hydraste du Canada (*Hydrastis canadensis*) sont publiés sur le site web de CITES-Canada (www.cites.ec.gc.ca). Le rapport permanent ACNP pour le ginseng à cinq folioles a été mis à jour et sera porté sur le site web de CITES-Canada au début de 2011.

L'autorité scientifique canadienne est membre actif de la *Ginseng Recovery Team* (équipe chargée de la restauration du ginseng) composée de membres des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Cette équipe surveille les populations sauvages de ginseng et leur état et conduit des recherches sur les menaces pesant sur le ginseng et son habitat. Des mesures de protection et de restauration à l'échelle du paysage et au niveau de sites particuliers sont définies et appliquées.

MEXIQUE

Hesiquio Benitez de l'autorité scientifique mexicaine, en sa qualité de représentant pour l'Amérique du Nord, en collaboration avec les représentants de différentes Parties, a coordonné et contribué à l'élaboration des documents suivants pour la 19^e session du Comité pour les plantes (PC19, Genève 2011):

- Doc. 8.4 Stratégie mondiale pour la conservation des plantes de la CDB (décision 15.19)
- Doc. 11.2 Préparation des éclaircissements et des orientations sur la signification de l'expression "emballés et prêts pour le commerce de détail", et autres termes utilisés dans les annotations (décision 15.31)
- Doc. 11.3 Examen des annotations des Cactaceae et des Orchidaceae (décision 15.34)
- Doc. 11.4 Orchidées: annotations aux espèces inscrites à l'Annexe II [décisions 14.133, 14.134 (Rev.CoP15)]
- Doc. 11.5 Espèces d'arbres: annotations aux espèces inscrites aux Annexes II et III [décision 14.149, 15.35, 14.148 (Rev.CoP15)]
- Doc. 13.1 Vue d'ensemble des espèces sous étude
- Doc. 13.2 Espèces à sélectionner après la CoP15
- Doc. 14.1 Evaluation du commerce des cactus épiphytes et examen de l'inscription de Cactaceae spp. à l'Annexe II (décision 15.89)
- Doc. 14.2 *Euphorbia* spp. [décision 14.131 (Rev. CoP15)]
- Doc. 16.4 *Aniba rosaeodora* (décision 15.90)
- Doc. 16.5 *Bulnesia sarmientoi* (décision 15.96)

Fiches descriptives sur les espèces végétales. L'autorité scientifique continue l'examen et la validation des fiches sur les espèces de plantes mexicaines inscrites à l'Annexe I et à l'Annexe II de la CITES. Ces fiches contiennent des informations sur la biologie, les menaces, la gestion et le degré de risque. Très prochainement, 9 fiches sur les cycadales et 82 fiches sur les orchidées seront publiées sur la page web de CONABIO.

***Guaicum sanctum*.** Suite à la décision 11.114 (Rev. CoP12) – qui donnait instruction au Comité pour les plantes d'évaluer le commerce, les menaces et l'état dans la nature de *Guaicum* spp., à la 17^e session du Comité pour les plantes (document [PC17 Doc. 17.1.3](#)), CONABIO (l'autorité scientifique du Mexique) a présenté les résultats du projet cofinancé par CONABIO, le *US Forest Service* des Etats-Unis et le Gouvernement allemand "Abondance, distribution et statut de conservation de *Guaicum sanctum* au Mexique". Une deuxième phase du projet a été élaborée afin d'étudier la génétique des populations de l'espèce. L'étude est terminée et le rapport final est en train d'être révisé par CONABIO. Parmi les principales conclusions, les auteurs de l'étude démontrent que les populations de *Guaicum* spp. présentent des niveaux adéquats de flux génétique et de variation. Aucune déficience génétique n'a été détectée dans les arbres adultes. Enfin, l'étude a également permis de constater de grandes différences génétiques entre les populations mexicaines de *Guaicum*, d'où l'importance de protéger l'espèce dans toute son aire de répartition.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Réunion publique sur le ginseng à cinq folioles (février 2009, Virginie). Le *U.S. Fish and Wildlife Service* (USFWS) a tenu cette réunion publique sur le ginseng à cinq folioles (*Panax quinquefolius*) afin de discuter des informations dont on dispose sur l'état biologique, la gestion, le prélèvement et le commerce du ginseng à cinq folioles et de pouvoir obtenir les informations biologiques nécessaires pour émettre des permis d'exportation CITES pour le prélèvement de ginseng en 2009. Lors de la réunion, des exposés ont révélé les conclusions récentes de la recherche et une séance à huis clos de deux jours a eu lieu avec les représentants des agences d'Etat et fédérales responsables de la gestion du ginseng à cinq folioles, y compris de son prélèvement, dans leur juridiction. Les exposés et d'autres informations sur la gestion du ginseng à cinq folioles aux Etats-Unis sont disponibles sur le site web: www.fws.gov/international/DMA_DSA/CITES/plants/ginseng.html.

4. Activités de renforcement des capacités

CANADA

Les travaux se poursuivent concernant un système d'établissement des permis basé sur le web avec la mise au point d'une demande de permis CITES en ligne qui permettra aux Canadiens de faire leur demande en ligne pour obtenir un permis CITES. A la prochaine étape, il s'agira d'élargir le système pour le mettre à la disposition de tous les partenaires CITES canadiens aux niveaux fédéral, provincial et territorial.

La région d'Amérique du Nord s'est réunie deux fois en 2010 (février et novembre) dans le cadre de notre engagement permanent à nous réunir pour discuter des problèmes et de la situation au niveau régional. Ces réunions sont très utiles pour mieux comprendre l'opinion et les préoccupations des autres Parties, en particulier lorsqu'il s'agit d'espèces partagées.

Le réseau canadien d'autorités scientifiques s'est réuni régulièrement par téléconférence et il y a eu un atelier face-à-face en novembre 2010. Cet atelier s'est concentré sur la préparation du rapport permanent sur l'avis de commerce non préjudiciable pour deux espèces d'ours mais il a aussi eu l'effet bénéfique de rassembler les gestionnaires des espèces et les autorités scientifiques du Canada tout entier et de promouvoir le partage de l'information et la collaboration en matière d'application de la CITES en général (y compris pour les plantes).

MEXIQUE

Participation de l'autorité scientifique du Mexique à l'Atelier de la République dominicaine sur les ACNP (15-17 novembre 2010). Suite aux décisions 15.23 et 15.25 (Rev. CoP15), la *Comisión*

Centroamericana de Ambiente y Desarrollo, le Département de l'intérieur des Etats-Unis, TRAFFIC Amérique du Nord et la *National Oceanic and Atmospheric Administration* ont organisé l'atelier. L'objectif premier était d'améliorer les capacités des autorités scientifiques CITES en leur fournissant des outils, des méthodologies et une connaissance spécialisée grâce à l'utilisation des résultats de l'Atelier international de spécialistes sur l'ACNP (Cancún, 2008) ainsi que ceux de l'Atelier international de spécialistes sur l'ACNP pour l'acajou (Cancún, 2007). Des représentants de l'autorité scientifique du Mexique ont coprésidé les groupes de travail sur la faune et sur la flore. Les efforts du groupe de travail sur la flore étaient centrés sur les éléments pertinents à examiner lorsqu'on prépare un avis de commerce non préjudiciable pour l'acajou (*Swietenia macrophylla*), y compris une analyse des risques à partir de l'information disponible.

Efforts de lutte contre la fraude. Le service de lutte contre la fraude du Mexique (PROFEPA) a lancé un outil basé sur le web, le Système institutionnel du registre de vérification [*Sistema Institucional del Registro de Verificación*, SIREV] permettant aux citoyens mexicains d'imprimer un formulaire "prépermis" nécessaire pour le transport transfrontière des espèces sauvages, qui sera validé par l'organe de gestion.

Afin d'améliorer l'application de la CITES dans la période 2009-2010, dans le cadre de l'Accord sur la coordination des actions entre TRAFFIC-WWF et PROFEPA, 220 instruments d'identification et de gestion des espèces couvertes par la CITES ont été remis à PROFEPA. En outre, 50 000 brochures sur l'acquisition responsable de produits issus d'espèces sauvages à l'adresse des touristes ont été publiées en espagnol et en anglais. PROFEPA a également mis à disposition des responsables de la vérification et de l'inspection munis de guides imprimés et 2500 outils de travail (matériel d'identification et d'échantillonnage).

PROFEPA a organisé un atelier, pour les représentants d'El Salvador, sur la vérification des mouvements transfrontières des espèces sauvages, des produits des forêts et des plantes.

Le programme conjoint de la Commission de coopération environnementale (CCE) a été examiné du point de vue de l'établissement de mécanismes d'échange de l'information et de l'utilisation de systèmes de renseignements.

Pour améliorer les capacités institutionnelles en matière de vérification, inspection et application des dispositions CITES et pour prévenir et lutter contre le commerce international illégal des espèces sauvages, quatre cours de mise à jour ont été organisés. A ces cours, ont assisté des conférenciers nationaux et étrangers de 13 institutions, du secteur public et du secteur privé, 86 inspecteurs du Programme d'inspection environnementale dans les ports, les aéroports et aux frontières, 14 inspecteurs du Programme d'inspection des ressources naturelles et 3 techniciens de la Commission nationale des aires naturelles protégées.

En outre, la "*Dirección General de Inspección Ambiental en Puertos, Aeroportos y Fronteras*" de PROFEPA, en collaboration avec TRAFFIC Amérique du Nord, a organisé un atelier intitulé "*Création de capacités en matière de contrôle et de vérification du commerce international des espèces sauvages*" à Saint-Domingue, République dominicaine.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Capacités de lutte contre la fraude. Lois mises à jour pour le programme d'Etat sur le ginseng, Kentucky: Le Bureau d'application des lois (OLE) du USFWS a collaboré avec le Département de l'agriculture du Kentucky pour rédiger une législation pour le programme d'Etat sur le ginseng en vue de renforcer les sanctions pénales pour violation de la loi et a conféré des responsabilités en matière de lutte contre la fraude à une agence d'Etat.

Formation des inspecteurs d'Etat et fédéraux. Tous les nouveaux inspecteurs des douanes et de protection des frontières (CBP) ainsi que les spécialistes CBP en agriculture ont été formés par l'OLE à l'application des règlements d'importation/exportation CITES; les responsables du *U.S. Forest Service* du sud-est et du sud-ouest des Etats-Unis ont été formés dans les domaines du

braconnage des plantes, du commerce du ginseng et de nouvelles interdictions découlant de la loi Lacey pour les espèces de plantes d'origine étrangère; les inspecteurs d'Etat et fédéraux et le personnel de laboratoire de 13 Etats des Etats-Unis et un territoire des Etats-Unis ont été formés en matière de braconnage et de trafic des plantes à la Conférence méridionale de la *Horticultural Inspection Society*.

Information des Parties prenantes sur les règlements CITES. L'OLE s'est adressé à la *Maryland Orchid Society* dans le cadre d'un programme d'information sur le respect en matière de commerce des plantes et à la *Chinese Herb Trade Association of Northern California* (en présence de 50 importateurs et propriétaires de magasins) sur les règlements en matière d'importation/exportation.

5. Contact avec des spécialistes et/ou des ONG

CANADA

L'autorité scientifique du Canada a collaboré étroitement avec les autorités scientifiques et organes de gestion provinciaux et territoriaux, le Service canadien des forêts, l'Agence des services frontaliers du Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Agriculture et Agroalimentaire Canada, TRAFFIC Amérique du Nord, *Ontario Ginseng Growers Association*, *Saskatchewan Herb & Spice Association*, la Fédération canadienne des sociétés orchidophiles, l'Association botanique du Canada et le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales de l'Ontario.

MEXIQUE

En 2010, le service de lutte contre la fraude du Mexique (PROFEPA) a adopté un engagement de collaboration avec la *World Wildlife Foundation* (signé en 2005) et TRAFFIC Amérique du Nord.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Les Etats-Unis ont maintenu le contact avec différents spécialistes et ONG concernant les questions relatives aux plantes, y compris la *American Public Garden Association*, *Botanic Gardens Conservation International-Amérique du Nord*, *Personal Care Products Council*, *Proctor and Gamble*, *Smithsonian Institution-Botany Program* et *Institute for the Preservation of Medical Traditions* et *State Natural Heritage Programs*.

6. Difficultés d'application rencontrées dans le pays

CANADA

Le Gouvernement canadien a émis ce que l'on appelle une "réserve" pour les décisions adoptées à la 15^e session de la Conférence des Parties. La Convention, rédigée en 1975, donne 90 jours aux pays pour mettre à jour leurs règlements. Le Canada, comme beaucoup d'autres Parties à la Convention, n'est pas en mesure de respecter ce bref délai pour apporter tous les changements réglementaires nécessaires. Nous avons entamé les changements réglementaires normaux aux règlements sur le commerce des espèces sauvages animales et végétales afin que les changements d'inscription décidés à la CoP15 puissent être appliqués légalement au Canada dès que possible. Les changements réglementaires devraient être terminés en 2011, moment où la réserve sera levée. Le Gouvernement canadien est très sérieux en ce qui concerne la protection des espèces courant un risque à l'intérieur de ses frontières et au niveau international et respecte ses responsabilités vis-à-vis de la CITES. Le Canada continue de soutenir fermement les décisions prises par la 15^e session de la Conférence des Parties à la CITES.

Ginseng à cinq folioles (*Panax quinquefolius*). Le Canada maintient qu'il est difficile de réaliser les avis de commerce non préjudiciable et l'identification de ginseng cultivé en forêt/état sauvage simulé par rapport aux spécimens sauvages de cette espèce. Il serait nécessaire de mettre au point une méthode simple et efficace permettant de distinguer le ginseng sauvage du ginseng reproduit artificiellement et cultivé au moyen de techniques de culture de différentes intensités. L'autorité scientifique du Canada travaille à cette question en collaboration avec les gouvernements provinciaux.

MEXIQUE

PROFEPA estime que les conditions décrites dans les annotations aux orchidées de l'Annexe II ne sont pas toujours remplies, de sorte qu'une documentation CITES a été exigée.

7. Autres thèmes relatifs à la CITES (plantes médicinales, arbres produisant du bois, etc.)

CANADA

Au printemps de 2010, Adrienne Sinclair a présidé la séance Écologie et conservation d'un symposium conjoint entre la *Society for the Preservation of Natural History Collections* et l'Association botanique du Canada. A cette occasion, Ken Farr a présenté un exposé sur la CITES comme outil d'utilisation durable des plantes en faisant spécifiquement référence à la Stratégie mondiale de la CDB pour la conservation des plantes.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Application des amendements de la loi Lacey. Comme décrit dans le rapport régional pour l'Amérique du Nord à la PC18 (<www.cites.org/eng/com/PC/18/E-PC18-05-05.pdf>), la loi Lacey, au titre de laquelle il est illégal d'importer, d'exporter, de transporter, de vendre, de recevoir, d'obtenir ou d'acquérir dans le cadre du commerce entre Etats ou du commerce extérieur, tout spécimen sauvage prélevé ou commercialisé en violation des lois de conservation d'un Etat des Etats-Unis ou d'un autre pays, a été amendée en 2008 pour protéger une gamme plus large de végétaux. En 2009, la *U.S. Agency for International Development (USAID)* a lancé la *Forest Legality Alliance* avec le *World Resources Institute* et la *Environmental Investigation Agency* pour soutenir la communication par les ONG et leurs partenaires du secteur privé des amendements récents de la loi Lacey et pour stimuler de nouveaux efforts en vue d'éliminer les chaînes d'approvisionnement mondiales de matériel végétal illégal. Le Gouvernement américain applique les amendements de la nouvelle loi Lacey tout en continuant de mettre en œuvre une approche progressive de l'obligation de déclaration et propose des définitions de "*common cultivars*" (cultivars communs) et "*common food crops*" (cultures vivrières communes) (des biens qui bénéficient de dérogations de la loi Lacey), reçoit des commentaires du public sur les définitions proposées et continue de fournir une information aux niveaux national et international sur les amendements.

Action des Etats-Unis concernant l'acajou du Pérou. Au cours de la période du rapport, l'organe de gestion des Etats-Unis est resté en contact étroit avec le Pérou concernant son application de l'inscription de l'acajou (*Swietenia macrophylla*) à l'Annexe II. Le Pérou a fixé un quota volontaire d'exportation pour l'acajou de 5043,7345 mètres cubes pour 2009 et 3565,547 mètres cubes pour 2010. Nous avons étroitement surveillé les volumes d'acajou importés du Pérou aux Etats-Unis en 2009 et 2010 et nous avons fourni au Pérou des rapports périodiques sur ces importations qui, au moment de la compilation du présent rapport, s'élevaient au total à 1303 mètres cubes en 2009 et 1253 mètres cubes en 2010. Les Etats-Unis communiquent régulièrement cette information au Pérou pour aider ce pays à surveiller ses exportations et à gérer ses quotas.

Communications post-CoP15 sur les plantes médicinales. Afin de renforcer la sensibilisation du public et les connaissances professionnelles sur les plantes médicinales et la CITES, les botanistes de l'autorité scientifique des Etats-Unis ont rédigé conjointement "Medicinal Plants Discussed at the 15th Meeting of CITES" (Plantes médicinales discutées à la 15^e session de la CITES), publié dans le journal trimestriel de l'*American Botanical Council*, *HerbalGram* 7(5) de mai 2010, révisé par des pairs.

8. Travaux à réaliser jusqu'à la prochaine session du Comité pour les plantes

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Annotations pour *Aniba rosaeodora* et *Bulnesia sarmientoi*: *Aniba rosaeodora* (le bois de rose brésilien) et *Bulnesia sarmientoi* ont été inscrits à l'Annexe II de la CITES à la CoP15. L'inscription d'*Aniba rosaeodora* est annotée de manière à inclure les grumes, bois sciés, placages, contreplaqués et huile essentielle et à exclure les produits finis emballés et prêts pour le commerce

de détail; l'inscription de *Bulnesia sarmientoi* est annotée de manière à inclure les grumes, bois sciés, placages, contreplaqués, la poudre et les extraits. En mai 2010, l'organe de gestion des Etats-Unis a informé les importateurs et réexportateurs américains de ces deux espèces de la manière dont les Etats-Unis prévoient d'interpréter les annotations dès que les inscriptions entreraient en vigueur (23 juin 2010). Cependant, suite à des communications ultérieures avec le Secrétariat de la CITES, d'autres pays Parties et l'industrie, et tenant compte de l'interprétation du Secrétariat dans la notification CITES aux Parties n° 2010/036 sur la portée de ces annotations, les Etats-Unis réexaminent leur interprétation actuelle des annotations pour déterminer si elle doit être révisée.

9. Autres questions

MEXIQUE

Répertoire de spécialistes CITES au Mexique. Au début de 2009, CONABIO a publié sur son site web (www.conabio.gob.mx) le Répertoire de spécialistes qui font office de conseillers auprès de l'autorité scientifique CITES du Mexique. Ce répertoire comprend actuellement 63 spécialistes et 25 autres seront ajoutés lorsque le site web sera mis à jour.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Enquêtes sur les plantes inscrites à la CITES menées par le service de lutte contre la fraude de l'USFWS

Juillet 2009: Une entreprise californienne a admis avoir fait pénétrer en contrebande aux Etats-Unis 350 orchidées protégées par la CITES; 239 autres plantes d'orchidées ont été saisies lorsque les mandats de perquisition ont été exécutés. L'entreprise a reçu l'ordre de payer une amende d'un montant de 25 000 USD ainsi que 5424 USD de restitution au jardin botanique de l'Université de Californie à Berkeley pour les soins à donner aux plantes saisies.

Novembre 2009: Deux personnes accusées d'avoir importé illégalement du bois de rose brésilien et des poignées de revolver faites à partir de ce bois ont plaidé coupable au titre des lois sur les douanes des Etats-Unis pour trafic de biens "contrefaits" (les 219 poignées de revolver avaient été faussement étiquetées à l'importation). Les poignées de revolver ont été interceptées en février 2009; le contrebandier (un citoyen américain opérant à partir du Brésil) a été arrêté en juillet et condamné à six semaines de prison, sept mois d'assignation à résidence, trois ans de probation et une amende de 3000 USD. Son partenaire dans cette entreprise, basé aux Etats-Unis, a été condamné à une amende de 5000 USD et trois années de probation.

Juillet 2010: Un acheteur international de ginseng de Chine a été condamné à huit mois de prison, 50 heures de services communautaires et 430 livres de ginseng américain d'origine sauvage d'une valeur estimée à 172 000 USD ont été confisquées. Cette personne, qui vit en Georgie une partie de l'année, a acquis illégalement du ginseng pour exportation vers les marchés d'Asie à des négociants de Caroline du Nord. Deux négociants de ginseng de Caroline du Nord et un négociant de Georgie ont aussi été condamnés dans cette affaire. Un des défenseurs de Caroline du Nord a été condamné à une année de prison et une amende de 50 000 USD tandis que l'autre a dû verser 7500 USD d'amende administrative. Le négociant de Georgie qui se livrait à un vaste marché noir de ginseng depuis plusieurs Etats a été condamné à verser une amende de 5000 USD.

Août 2010: Les agents spéciaux de l'USFWS et de l'*Indiana Department of Conservation* ont terminé la partie infiltrée d'une enquête de deux ans sur le commerce illégal du ginseng. Les responsables ont exécuté 8 mandats de perquisition fédéraux et 5 mandats de perquisition d'Etat et interviewé plus de 75 personnes dans cinq Etats des Etats-Unis. Plusieurs poursuites sont attendues.

Août-septembre 2010: Une enquête sur le trafic de ginseng au Tennessee a abouti à l'arrestation de huit personnes devant répondre de 20 chefs d'accusation pour vente illégale de ginseng et de drogue. Les deux défenseurs principaux achetaient et vendaient régulièrement du ginseng à cinq folioles prélevé illégalement dans un parc national ou cueilli hors saison selon les lois de l'Etat.

Décembre 2010: Un négociant international de ginseng qui réside en Californie et qui est un des principaux exportateurs de ginseng des Etats-Unis a payé une amende administrative de 25 000 USD pour acquisition illicite de 130 livres de ginseng sauvage d'Amérique et la vente de ce ginseng dans le cadre d'un commerce entre Etats et extérieur.

Programme sur les centres de sauvetage de plantes CITES (CSP). En 1978, l'organe de gestion des Etats-Unis a établi le Programme CITES CSP en coopération avec le Service d'inspection de la santé des animaux et des plantes (APHIS) du Département américain de l'agriculture, afin de prendre soin de plantes vivantes inscrites à la CITES, légalement abandonnées ou confisquées ou saisies par le Gouvernement américain suite au non-respect de la CITES. Actuellement, aux Etats-Unis, 82 institutions coopèrent en tant que CSP volontaires; toutes sont des jardins botaniques publics, des arboretums, des parcs zoologiques ou des instituts de recherche.

En 2009, APHIS a confisqué 142 envois de matériel végétal vivant violant les règlements CITES. Sur ces 142 envois, 137 ont été remis à des CSP coopérants, c'est-à-dire un total de 3256 plantes (2132 orchidées, 580 *Galanthus*, 389 cactus, 93 euphorbes, 30 cyclamens, 18 aloès et 14 spécimens appartenant à d'autres taxons), 14 graines d'aloès et un gramme de graines d'aloès.

En 2010, APHIS a confisqué 89 envois de matériel végétal vivant violant les règlements CITES. Sur ces 89 envois, 87 ont été remis à des CSP coopérants, soit au total 7550 plantes (4905 *Dionea muscipula*, 1267 orchidées, 695 aloès, 532 cactus, 133 euphorbes et 18 spécimens appartenant à d'autres taxons) ainsi que trois grammes de graines de sarracénie pourpre.

Ces dernières années, on a constaté une réduction générale du nombre d'envois de matériel végétal vivant CITES confisqués par APHIS et du nombre de plantes remises aux CSP. Durant la période triennale 2002-2004, APHIS a confisqué 803 envois de ce type et 22 585 plantes ont été remises aux CSP; en 2005-2007, APHIS a confisqué 501 envois de ce type et 10 335 plantes ont été remises aux CSP; et en 2008-2010, APHIS a confisqué 372 envois de ce type et 12 623 plantes ont été remises aux CSP.

Les activités additionnelles entreprises aux Etats-Unis d'Amérique durant cette période figurent en annexe au présent document.

ADDITIONAL INTERNATIONAL ACTIVITIES INVOLVING CITES-LISTED PLANT SPECIES UNDERTAKEN BY THE UNITED STATES DURING THIS REPORTING PERIOD

2. Activities carried out

Expanded Cooperation between CITES and ITTO: The United States continued to provide support for effective implementation of CITES requirements for listed tree species through the ongoing ITTO-CITES Work Program. The Program supports work in all three tropical regions. The current work includes support to enhance CITES implementation for listed taxa, including *Gonystylus* spp., *Aquilaria* spp., *Pericopsis elata*, *Swietenia macrophylla*, and *Cedrela odorata*.

Participation in international meetings:

- XV Meeting of the Canada/Mexico/U.S. Trilateral Committee for Wildlife and Ecosystem Conservation and Management (May 2010; Halifax, Canada): The U.S. SA presented at the Executive Table on two Federal/non-Federal partnerships, the Plant Conservation Alliance (for native plant conservation) and the North American Pollinator Protection Campaign (for pollinator conservation).
- CITES Masters Course, Spain (June 7-11, 2010): A U.S. SA botanist participated as an instructor in Section 10: "Scientific Aspects – Flora" of the 9th Masters Course: Management, Access and Conservation of Species in Trade: The International Framework (International University of Andalucía), presenting information on the structure and function of the U.S. SA and the preparation of NDFs, with emphasis on the North American medicinal plant American ginseng. A representative of the U.S. Management Authority also participated as an instructor, giving presentations on analyses of the structure and content of CITES; General CITES operating bodies and mechanisms: the Conference of the Parties, the Standing Committee, the Scientific Committees and Working Groups, CITES implementation in the United States; and the 2008 amendments to the U.S. Lacey Act.
- Non-detriment Finding Capacity Building Workshop (November 2010): As part of the Dominican Republic-Central America Free Trade Agreement, the U.S. SA presented on our structure and function within the United States and the preparation of NDFs, along with sample positive and negative findings, to illustrate differences in format and content reflective to the circumstances (for example, export of wild-origin vs. artificially propagated orchids or well-known vs. poorly-known taxa).

3. Capacity Building Activities

Activities undertaken by the U.S. Forest Service/Peru Forestry Sector Initiative (USFS/PFSI), Peru:

- Support for non-detriment findings (NDF) workshop (September 13-15, 2010): 60 participants representing the Peruvian CITES scientific (Ministerio del Ambiente; MINAM) and management authorities (Dirección General de Flora y Fauna Silvestre; DGFFS), and experts from universities, regional representatives, and the Peruvian Forest sector to increase their capacity on the methodologies, tools, information, and expertise for preparing NDFs.
- Support for enforcement training course (December 9-10, 2010): This workshop brought together Peruvian National Police and other Government members to build capacity to effectively control the illegal traffic of CITES listed species.
- Training program for investigating and prosecuting environmental and forest crimes: In cooperation with the United States Department of Justice and USFWS, this training program was aimed at regional prosecutors, enforcement agents, environmental police, the Ministries of Agriculture and Environment, and other entities involved in combating crimes that violate Peruvian and international environmental laws, including illegal logging and wildlife smuggling. In 2010, four workshops were hosted in different regions of the Peruvian Amazon, with more than

- Support for information system to determine the legal origin of timber and wildlife, Peru: A new, automated timber and wildlife tracking system, the Sistema Nacional de Información y Control Forestal y de Fauna Silvestre (SNIC), is under development to enable verification of legal origin of timber and wildlife and to satisfy chain-of-custody requirements for CITES species. In March 2010, a workshop on timber tracking and control brought together approximately 105 representatives from the Peruvian government and including representatives from DGFFS, MINAM, Organismo de Supervisión de los Recursos Forestales y de Fauna Silvestre (OSINFOR), the tax authority (Superintendencia Nacional de Administración Tributaria; SUNAT), the ecological police, and regional governments, Peruvian NGOs, along with U.S. Forest Service (USFS) officials and international experts.

Capacity building under the Dominican Republic-Central America Free Trade Agreement (CAFTA-DR): The United States continued to support government capacity to comply with CITES.

- Botanical capacity efforts, 2009: The comprehensive listing of regional flora was updated and a *Tillandsia* (Bromeliad) Identification Guide for Guatemala was created.
- Wood Identification Manual: “*A Bilingual Field Manual for the Hand Lens Identification of the Major Commercial Woods of Central America*” will go to print early 2011. Financed through USAID under the CAFTA-DR Environmental Annex and authored by Alex Wiedenhoef, of the U.S. Forest Service-Forest Products Laboratory, this field manual covers 49 of the most common commercially traded species in Central America.

Additional capacity-building activities undertaken through USAID:

- Illegal logging: Programs in Indonesia, Philippines, Nepal, Brazil and the Congo Basin worked with law enforcement organizations, including community-based and local government units, to improve their capacity to address illegal logging.
- Legal Logging, Southeast Asia: USAID’s Responsible Asia Forestry and Trade (RAFT) program worked to increase regional timber trade from legal sources, improve the sustainability of forest management on the ground, and strengthen regional cooperation on forest management, trade, and the adoption of laws and regulations designed to exclude products made from illegally harvested timber, and promote market incentives favoring forest products verified as legally harvested.
- Forest Inventory, Korean Pine, Russia: USAID supported USFS in the provision of technical expertise and professional exchanges to assist with the development of a new National Forest Inventory System. USFS also assisted with workshops to improve transboundary dialogue and cooperation on sustainable forest management and measures to reduce illegal logging along the China-Russia border. In November 2010, USAID announced that it would be supporting actions to conserve Amur Tiger habitat in the Russian Far East, including management and inventory work related to Korean Pine, an Appendix III species as of October 14, 2010.
- Support for Biodiversity Planning and Plants Catalog, Afghanistan: Afghanistan’s National Environmental Protection Agency (NEPA) produced a National Biodiversity Strategy and Action Plan which addresses 40 threats to biodiversity across the country’s 34 provinces; worked with partners to develop a protected species list for 33 rare and endangered birds, plants, insects, amphibians, and mammals providing critical legal protection to Afghanistan’s wild species; conducted a gap analysis of Afghanistan’s flora to identify conservation needs for native plant communities and ecosystems; worked with partners to help restore and electronically catalogue approximately 23,000 native plant specimens at Kabul University’s recently renovated herbarium—an important collection that will directly inform and strengthen efforts to restore Afghanistan’s threatened ecosystems.
- Caribbean Plant Biodiversity Monitoring through the Caribbean Open Trade Support (COTS) program, in Antigua and Barbuda: Local NGO Environmental Awareness Group (EAG) collaborated with the International Union for Conservation of Nature (IUCN) to develop the first Red List of Threatened Species and Habitats to be incorporated into Antiguan legislation;

- Central Africa Forest Atlases, Congo Basin: Forest atlases, which show ownership of logging concessions and road development and verify that the legally constituted boundaries for logging were updated for Cameroon, Gabon, Central African Republic and Republic of Congo, and completing most of the baseline work for the Democratic Republic of Congo. These efforts stressed the expansion of management plans in logging concessions to avoid high-biodiversity areas and included plans for community social development and wildlife management.

5. Other topics related to CITES

United States-Peru Trade Promotion Agreement: The United States and Peru concluded the Peru Trade Promotion Agreement (PTPA), which commits both Parties to effectively enforce their domestic environmental laws and adopt, maintain, and implement laws, regulations, and all other measures to fulfill obligations under seven Multilateral Environmental Agreements, one of which is CITES. The Environment Chapter of the PTPA includes an Annex on Forest Sector Governance that seeks to address the environmental and economic consequences of illegal logging and associated trade. Under the jointly developed environmental cooperation work program, the United States has assisted Peru in building the capacity of agencies, regional governments, and prosecutors in enforcing Peru's timber and wildlife laws and regulations. The United States has also provided institutional support to Peru to improve the management of its forest resources. We anticipate continuing and expanding on this work in the updated work program currently being developed to cover the period 2011-2014.

Mahogany Inventory, Honduras: Through U.S. Department of State and USAID/Honduras funding, USFS is starting the second phase of bigleaf mahogany (*Swietenia macrophylla*) inventory in the Rio Platano Biosphere Reserve. This multi-year effort will provide Honduras with data needed for reporting on the species under CITES.